



Indice des prix à la consommation des ménages

Hausse des prix de 0,5 % en février 2017

Hausse des prix de 1,1 % sur un an

En février 2017, les prix à la consommation des ménages de Guyane augmentent de 0,5 %. Tous les postes contribuent à cette évolution. C'est particulièrement le cas des services de transports (+ 6,5 %), des produits pétroliers (+ 1,4 %) et dans une moindre mesure, des services de santé (+ 0,7 %). Sur un an, les prix progressent de 1,1 %.

Evelyne RAGOT

Avertissement : L'indice d'ensemble des prix à la consommation de Guyane a été légèrement révisé sur les années passées, par rapport aux publications Insee Flash Guyane de 2016. La plus forte révision porte sur le glissement mensuel d'octobre 2015 (+ 0,3 point). L'indice hors tabac n'est en revanche pas révisé ainsi que les autres indices.

Les prix de l'alimentation augmentent de 0,4 %. Les prix des produits frais continuent leur progression (+ 0,4 % ; + 2,4 % sur un an). En effet, les prix des poissons frais et des fruits frais augmentent respectivement de 0,5 % et 0,4 % ; ceux des légumes de 0,3 %.

Les prix des produits manufacturés évoluent peu (+ 0,1 %), tirés par la hausse des prix des produits de santé (+ 0,2 %) et celle des prix des autres produits manufacturés (+ 0,2 %). Cependant sur un an les prix des produits manufacturés sont en léger repli de 0,1 %.

Les prix de l'énergie sont à nouveau en hausse (+ 1,0 %). Cette augmentation s'explique par la progression des prix des produits pétroliers (+ 1,4 %). En effet, les prix du gazole et de l'essence augmentent respectivement de 0,8 % et 2,0 %, celui de la bouteille de gaz de 3,3 %. Sur un an, les prix des produits pétroliers augmentent de 13,4 %.

Les prix des services progressent de 0,5 %. Les prix des transports (+ 6,5 %) y contribuent fortement en raison de la hausse des tarifs des transports aériens (+ 7,2 %). Les services de santé et les autres services sont en hausse respectivement de 0,7 % et de 0,2 %. Les prix de l'assurance

habitation progressent de 2,1 %. Les loyers et services rattachés et les services de communications sont stables ce mois-ci.

1 Indice des prix à la consommation en Guyane

En glissement annuel (en %)



Lecture : en janvier 2017, l'indice des prix (ensemble) augmente de 0,3 % par rapport à janvier 2016.

Source : Insee, indice des prix à la consommation – Dirag 2017.

2 Indice des prix à la consommation en Guyane - Février 2017

Indice des prix à la consommation (Indice de base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2017	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours		
		Février 2016	Novembre 2016	Décembre 2016	Janvier 2017	Février 2017	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
Ensemble	10 000	99,4	99,9	100,1	100,0	100,5	0,5	0,6	1,1
Alimentation	1 596	100,8	100,8	100,5	100,8	101,2	0,4	0,4	0,4
Produits frais	162	103,6	107,4	104,2	105,6	106,0	0,4	-1,2	2,4
Alimentation hors produits frais	1 434	100,3	99,9	99,9	100,1	100,5	0,4	0,6	0,2
Tabac	161	99,5	100,1	100,6	100,6	100,7	0,1	0,6	1,2
Produits manufacturés	2 930	99,4	99,4	99,5	99,2	99,3	0,1	-0,1	-0,1
Habillage et chaussures	663	99,5	100,9	99,9	99,7	99,7	0,0	-1,2	0,2
Produits de santé	417	98,3	95,8	95,8	95,4	95,5	0,2	-0,3	-2,8
Autres produits manufacturés	1 850	99,6	99,6	100,1	99,8	99,9	0,2	0,4	0,4
Énergie	789	93,8	98,7	96,5	101,1	102,2	1,0	3,5	8,9
dont Produits pétroliers	572	89,0	96,3	93,4	99,5	100,9	1,4	4,8	13,4
Services	4 524	99,6	99,8	100,7	99,7	100,3	0,5	0,5	0,7
Loyers et services rattachés	1 239	100,2	100,4	100,5	100,5	100,5	0,0	0,1	0,3
Service de santé	565	100,2	100,3	100,1	100,8	101,5	0,7	1,2	1,3
Service de transports	305	87,3	82,2	95,3	81,4	86,7	6,5	5,4	-0,7
Service de communication	390	100,6	100,2	99,1	99,3	99,3	0,0	-0,9	-1,3
Autres services	2 025	100,9	101,8	102,3	102,0	102,1	0,2	0,3	1,3
Alimentation et tabac	1 757	100,8	100,9	100,6	100,9	101,3	0,4	0,4	0,5
Produits manufacturés et énergie	3 719	98,3	99,3	98,9	99,7	100,0	0,3	0,7	1,7
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 267	99,4	99,0	99,4	99,0	99,2	0,2	0,3	-0,2
Ensemble hors produits frais	9 844	99,3	99,7	100,0	99,9	100,3	0,4	0,6	1,0
Ensemble hors énergie	9 211	99,9	99,9	100,4	99,8	100,2	0,4	0,3	0,4
Ensemble hors tabac	9 839	99,4	99,9	100,1	100,0	100,4	0,4	0,6	1,0

Source : Insee, indice des prix à la consommation – Dirag 2017.

3 Indice des prix des départements d'outre-mer et de métropole

Février 2017

Regroupements	Variation (%) des douze derniers mois				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
Ensemble	1,1	1,1	0,4	0,4	1,2
Alimentation	1,8	0,4	0,8	-0,3	1,6
Produits frais	5,2	2,4	6,6	-2,3	11,0
Alimentation hors produits frais	1,4	0,2	0,2	-0,2	0,1
Tabac	-0,3	1,2	1,2	-0,1	1,0
Produits manufacturés	-0,5	-0,1	-3,2	-0,2	-1,6
Habillage et chaussures	-4,3	0,2	-11,9	0,9	-3,0
Produits de santé	-4,0	-2,8	-3,5	-1,8	-2,5
Autres produits manufacturés	1,1	0,4	-1,0	-0,1	-0,9
Énergie	10,7	8,9	13,5	10,6	11,4
dont Produits pétroliers	15,4	13,4	19,6	14,9	21,8
Services	0,7	0,7	0,2	-0,2	1,1
Loyers et services rattachés	1,4	0,3	0,1	0,1	0,4
Service de santé	1,0	1,3	1,0	0,3	0,3
Service de transport	-4,1	-0,7	-2,2	-0,5	1,9
Services de communications	-2,5	-1,3	-2,7	-5,0	-0,3
Autres services	1,4	1,3	0,8	0,1	1,4
Alimentation et tabac	1,7	0,5	0,8	-0,3	1,5
Produits manufacturés et énergie	1,4	1,7	0,3	1,8	1,2
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,1	-0,2	-1,5	-0,4	-1,3
Ensemble hors produits frais	1,1	1,0	0,3	0,5	1,0
Ensemble hors énergie	0,4	0,4	-0,7	-0,2	0,4
Ensemble hors tabac	1,2	1,0	0,4	0,5	1,2

Source : Insee, indice des prix à la consommation – Dirag 2017.

Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs font partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est désormais publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. A partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base.

La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent désormais la dernière enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes.

Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

Service territorial de Cayenne
23 ter Avenue Pasteur
CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211
© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>
- En Guyane, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole. Insee, Antian'échos, n° 50 Juin 2014.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293319>

